

Pédagogie des compétences, accompagnement des parcours : de nouvelles ressources pour différencier

La réussite des études dépasse la seule réussite des apprentissages. La connaissance du système et de ses ressources, l'habileté à obtenir des informations pertinentes sur l'orientation, le dialogue avec les professionnels de l'éducation sont autant de facteurs importants de réussite. Nous ne devons pas non plus négliger la maîtrise des codes scolaires, la capacité à interpréter l'implicite des consignes. De nombreuses études montrent que l'intérêt des familles pour les études, l'investissement non dans la note mais dans les objets de connaissance en jeu à l'école, la confiance manifestée à l'égard des maîtres qui facilite le dialogue, sont également favorables à la réussite des élèves. Enfin, la conscience de ses ressources, la capacité à les valoriser de façon justifiée donne un avantage non négligeable, notamment en situation d'évaluation. À compétences égales, celui qui profite de ces atouts réussit mieux à l'école.

Il est donc important de porter attention aux dimensions stratégiques de la réussite, ce que Philippe Perrenoud nomme le « métier d'élève ». Tenir compte des différences de ressources entre les élèves est essentiel si l'on veut assurer une forme d'égalité d'accès au savoir. Il est désormais bien connu que c'est *l'indifférence aux différences* qui est génératrice d'inégalité. Les différences sont multiples. Elles concernent les stratégies cognitives : si nous avons les mêmes structures mentales et si le développement des enfants passe par des stades semblables, le contexte social et les échanges avec les proches peuvent avoir un effet sur le rythme du développement pour accélérer l'apparition de certaines potentialités ou au contraire les inhiber. Lev Vygotski a appelé « *zone de développement potentiel* » cette possibilité accrue de développement liée aux stimulations sociales.

Les différences sont plus ou moins accentuées par les pratiques pédagogiques. L'apprentissage de la coopération est bénéfique pour tous les élèves – y compris pour ceux qui sont les plus à l'aise dans les apprentissages scolaires. La mise en concurrence tend à pénaliser les élèves les plus faibles dont les progrès, même importants, sont mal mis en évidence par les évaluations normatives. Ils savent rarement décrire leurs problèmes d'apprentissage et adoptent une attitude passive, voire fataliste face à leurs échecs. Ils ont aussi du mal à établir un lien entre les différentes étapes de leur scolarité. Le sentiment d'une discontinuité prévaut - apprentissages cloisonnés entre années scolaires, entre disciplines, entre chapitres du programme... - qui induit de nombreux problèmes de compréhension des connaissances et de maîtrise des compétences.

Il est donc important d'appuyer les choix pédagogiques sur de solides références concernant les stratégies d'apprentissage, de gérer les différences non comme des obstacles mais comme des atouts et d'accompagner les élèves tout au long de leur scolarité.

Qu'est-ce que différencier ?

Différencier ne consiste pas à individualiser. C'est à la fois plus compliqué et plus simple. Plus compliqué parce qu'il faut tenir compte à la fois des orientations communes au système éducatif, des réalités particulières des enfants accueillis et des ressources disponibles localement (ressources professionnelles des équipes, ressources de l'environnement éducatif, ressources des

familles...)¹. La question centrale de la différenciation est donc : comment amener tous les élèves au niveau requis par le Socle, sachant qu'ils disposent de ressources différentes ? À cette question, il n'existe évidemment pas de réponse unique.

Trois notions pour un changement de paradigme pédagogique

La différenciation pédagogique cherche à apporter des réponses adaptées à ce défi. Mais faute d'une organisation adéquate dans les écoles et surtout des collèges et des lycées, la différenciation est restée limitée à l'initiative d'équipes innovantes ou de militants pédagogiques. Différencier a toujours été plus exigeant : une grande disponibilité pour ajuster ses pratiques, des préparations plus diversifiées, des compétences pédagogiques accrues. Actuellement, plusieurs raisons laissent penser que l'école va enfin disposer des ressources pédagogiques nécessaires pour la différenciation cesse d'être une pratique marginale : l'émergence de la « pédagogie des compétences », l'intérêt qui s'affirme pour les parcours des élèves, l'intégration de l'accompagnement personnalisé dans les heures d'enseignement au lycée et en 6^{ème} sont autant de signes encourageants. Même si, les compétences du socle ne sont encore que de simples listes d'objectifs, même si l'accompagnement est encore réduit la plupart du temps à du soutien ou à la mise en place de projets... En étant optimistes, on peut considérer que se dessine un nouveau paradigme pédagogique susceptible de conduire à une situation enfin favorable à la différenciation.

Ce nouveau paradigme complète et concrétise les ambitions de la différenciation :

- l'entrée par les compétences propose des références plus opérationnelles pour comprendre les activités d'apprentissage ;
- elle permet de préciser les conditions optimales de l'évaluation ;
- la centration sur les parcours permet de mieux appréhender le développement personnel des élèves ;
- l'accompagnement permet de construire les informations nécessaires à une connaissance fine des différences : diagnostic des besoins et des ressources pour l'apprentissage, meilleure guidance des choix d'orientation, multiplication des formes d'interaction, possibilité accrue de contractualiser les progrès.

La pédagogie des compétences

Elle s'inscrit en faux contre une croyance très répandue : la mission de l'école n'est pas la « transmission » car les connaissances ne se transmettent pas, elles se construisent.

« Il n'y a pas de transmission de connaissances, mais plutôt une construction de connaissances au moyen d'échanges d'indices entre l'enseignant et l'élève. »²

Depuis le début du XX^{ème} siècle, nous savons que l'apprentissage est un phénomène social : différencier n'est donc pas individualiser. L'apprentissage est le résultat de multiples systèmes d'influence. En outre, les enseignants doivent tenir compte du fait que les compétences se construisent au cours d'expériences multiples dans et hors de l'école.

¹ L. LEGRAND, *La différenciation pédagogique*, Paris, Scarabée, CEMEA, 1986, p 46.

² Marie-Françoise Bonicel, site : PedagoPsy.eu

Qu'est-ce qu'une compétence ?

Il est possible d'appréhender les compétences sous au moins deux dimensions. L'une est cognitive : « Une compétence est un savoir agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations » TARDIF, J., (2006), *L'évaluation des compétences*, Montréal, Chenelière.

L'autre est plus sociale et met en avant l'initiative et la responsabilité.

« La compétence est la prise d'initiative et de responsabilité de l'individu sur des situations professionnelles auxquelles il est confronté...

La compétence est une intelligence pratique des situations qui s'appuie sur des connaissances acquises et les transforme avec d'autant plus de force que la diversité des situations augmente.

La compétence est la faculté de mobiliser des réseaux d'acteurs autour des mêmes situations, de partager des enjeux, d'assumer des domaines de responsabilité. ». ZARIFIAN, P., (1999), *Objectif compétence*, Éditions Liaisons p. 70.

Enfin, si l'on veut être complet, il faut mentionner que les compétences comportent des systèmes d'autorégulation : les méta compétences.

« Métacognition : domaine qui regroupe :

1- les connaissances introspectives conscientes qu'un individu particulier a de ses propres états et processus cognitifs,

2- les capacités que cet individu a de délibérément contrôler et planifier ses propres processus cognitifs en vue de la réalisation d'un but ou d'un objectif déterminé. » GOMBERT J. E. (1990), *Le développement métalinguistique*, Paris, P.U.F., p 27.

La pédagogie des compétences prend appui sur leurs caractéristiques.

+Il n'est pas possible de connaître directement une compétence : elle s'exprime dans une activité. Le professeur infère la compétence à partir d'une production qu'il a prescrite en fonction de ses propres choix pédagogiques et de ses représentations de la compétence visée.

+La compétence effectivement mise en œuvre diffère toujours de la compétence prescrite pour la simple raison que l'élève interprète la tâche en fonction des ressources dont il dispose ou croit disposer. Il existe donc plusieurs façons d'être compétent.

+La compétence impliquée dans l'action n'est pas forcément représentative de la compétence générale du sujet. La compétence générale d'un individu excède la somme de ses compétences particulières. Un élève est toujours plus compétent que ce que sa production manifeste, car il opère un choix dans ses ressources en fonction de ce qu'il croit être le sens de la tâche.

+La compétence acquise dans l'exécution d'une tâche particulière, facilite l'apprentissage d'autres tâches.

+La compétence implique une capacité d'adaptation et d'initiative.

+La compétence implique une responsabilité à la fois en termes de prévision des moyens à mobiliser et en termes d'effets produits. Anticiper sur son action et rendre compte de ses effets sont des éléments constitutifs de la compétence.

Ces caractéristiques impliquent des précautions pour l'évaluation.

+Évaluer les compétences ne consiste pas à évaluer des ressources séparément (c'est-à-dire les connaissances qui les composent). Il s'agit d'évaluer la capacité d'un individu à faire face à une situation complexe (cf. J. Tardif).

+L'évaluation donne une image ponctuelle et limitée de la compétence.

- ✦ Les compétences ont des composantes internes (propres à l'individu) et externes (outils, personnes ressources). Les évaluations scolaires mettent peu (ou pas) en évidence la capacité à utiliser des ressources externes, sociales et environnementales (implicite culturel de l'école).
- ✦ L'expression de la compétence nécessite de disposer d'une marge d'initiative et d'un degré d'autonomie.
- ✦ Pour mobiliser ses ressources, il faut en avoir conscience et avoir une estime de soi suffisante.
- ✦ Les degrés de compétence correspondent à des niveaux de maîtrise en rapport avec les variations des situations et la capacité d'adaptation ou d'innovation de l'élève.

L'accompagnement des parcours

L'accompagnement des parcours n'est pas une mode pédagogique. C'est une nécessité et probablement l'une des voies les plus prometteuses pour lutter contre l'échec scolaire. De nombreuses études sociologiques ont montré que les élèves en grande difficulté maîtrisent mal les codes scolaires, ne savent pas s'auto évaluer, ont un rapport au savoir troublé par des représentations inadéquates des exigences scolaires et des enjeux des apprentissages. L'accompagnement offre l'opportunité d'un réel travail sur ces problèmes avec l'aide d'un adulte et en coopération avec d'autres élèves. Il peut constituer une bonne prévention de l'échec dans les moments de transition importants du parcours scolaire. Pour les élèves qui n'éprouvent pas de difficultés particulières, il est l'occasion d'accroître la maîtrise des compétences acquises en permettant une meilleure prise conscience, en favorisant la construction d'habitudes de contrôle et d'auto évaluation (habitudes métacognitives). L'accompagnement ne peut donc être réduit au soutien ou à l'aide. Il s'adresse à tous les élèves, tantôt en fonction de besoins spécifiques, tantôt pour instaurer des coopérations entre élèves présentant des profils différents.

- ✦ L'autonomie se construit progressivement par des interactions multiples :
 - par des interactions de tutelle avec un adulte compétent dans la discipline ou simplement compétent en tant que tuteur,
 - par des interactions entre pairs, c'est-à-dire entre élèves ayant des caractéristiques scolaires différentes et complémentaires.
- ✦ Les parcours sont personnels. Ils permettent de :
 - récapituler l'expérience,
 - la valoriser,
 - connaître ses ressources,
 - d'apprendre à les mobiliser.

Les fonctions de l'accompagnement sont donc multiples.

- ✦ La détection des besoins d'apprentissage.
- ✦ La contractualisation des progressions personnelles.
- ✦ La constitution d'une mémoire du parcours de l'élève.
- ✦ L'investissement dans sa propre histoire.
- ✦ L'apprentissage des attitudes métacognitives.
- ✦ La construction de ressources collectives.
- ✦ L'apprentissage de la solidarité et de l'entraide.

L'accompagnement des parcours suppose une organisation particulière...

- ✦ Mettre en place un accueil, une analyse des besoins des élèves, un suivi de leur parcours et des conseils.
- ✦ Choisir des situations de travail pluridisciplinaires.
- ✦ Ménager des temps d'analyse réflexive à chaque séance (ce qui suppose des plages horaires de plus de 55 mn).
- ✦ Définir des stratégies communes d'évaluation pour une même classe.
- ✦ Assurer une régulation collective de l'ensemble par les équipes qui prennent en charge l'accompagnement en liaison avec tous les professeurs d'une même classe.

... et la mise en place d'actions spécifiques (déjà bien connues des équipes innovantes).

- ✦ Définir des périodes pour des progressions concertées.
- ✦ Établir des contrats.
- ✦ Établir des plans de travail pour les élèves.
- ✦ Constituer des portefeuilles de compétences.
- ✦ Former des groupes coopératifs.
- ✦ Préciser les règles de validation des compétences.
- ✦ Préciser les conditions des remédiations.
- ✦ *Modulariser* certains enseignements...

L'établissement s'organise sur le plan pédagogique en fonction de ces exigences nouvelles. Ce qui suppose qu'il dispose d'une marge d'autonomie pédagogique, administrative et budgétaire. Le projet d'établissement - qui souvent est devenu un acte administratif parmi d'autres - peut redevenir la référence commune pour une politique éducative en phase avec les réalités particulières à l'établissement ou au réseau d'écoles et d'établissements. Dans le respect du cadre national fixé pour le service public d'éducation, l'établissement (ou le réseau) ajuste son projet aux besoins des élèves accueillis. Il s'engage dans une politique qui lui permet d'utiliser de façon optimale les ressources locales (personnels, locaux, moyens pédagogiques) en lien avec les collectivités territoriales. L'accompagnement bénéficie du concours de tous les personnels qu'ils soient ou non enseignants mais aussi de personnalités extérieures (monde associatif, monde économique et social, institutions diverses).

Le but est d'organiser les meilleures conditions pour différencier. L'accompagnement est une source d'informations privilégiée et le lieu de rencontre entre les partenaires de l'acte éducatif. Il constitue un point d'appui pour choisir une organisation de l'établissement (horaires, groupes d'élèves, organisation spatiale) congruente avec les finalités pédagogiques et éducatives.

Cette organisation suppose de :

- ✦ Planifier des dispositifs à l'année avec des systèmes d'ajustement.
- ✦ Gérer des emplois du temps adaptés. La mise en barrette des séances d'accompagnement, bien que contraignante, offre la souplesse nécessaire à la composition des groupes et à leur prise en charge collective par une équipe de professeurs.
- ✦ Prendre en compte la variabilité des groupes en fonction des objectifs, des caractéristiques des savoirs et des besoins.
- ✦ Privilégier les évaluations formatives et formatrices, les évaluations normatives étant réservées aux fins de cycles d'apprentissage.

En résumé, il s'agit de sortir de l'organisation taylorienne de l'environnement éducatif (temps, espace, tâches).

L'accompagnement des équipes

Les compétences professionnelles requises pour mettre en place et conduire une pédagogie différenciée, sont parfois bien maîtrisées par des équipes ayant déjà une pratique de l'innovation ; elles sont parfois nouvelles et doivent être construites.

Certaines compétences sont déjà bien connues :

- la prise en charge des différentes formes de travail des élèves,
- les modalités d'évaluation différenciées,
- le travail en équipe,
- la prise en charge collective de la vie de l'établissement.

Certaines au contraire nécessitent des compléments de formation et un accompagnement au plus près des pratiques, en réponse aux problèmes formulés par les équipes :

- l'entrée par les compétences et les précautions concernant leur évaluation,
- la conduite de l'accompagnement, notamment le travail sur les méta-compétences (appelées aide au travail personnel ou encore parfois « méthodologie » du travail personnel),
- le conseil à l'orientation.

Dans tous les cas, il est nécessaire de prévoir un accompagnement professionnel pour conforter les compétences déjà acquises et les constituer en ressources pour l'ensemble de l'école ou de l'établissement et pour opérer des ajustements aux nouvelles exigences. Pour que l'évolution se fasse dans de bonnes conditions, il est indispensable de :

- ✦ Restaurer l'initiative pédagogique au niveau des écoles et des établissements.
- ✦ S'inscrire dans un réseau de ressources inter établissements ou inter degrés.
- ✦ Instaurer un accompagnement en interne et/ou par un intervenant extérieur.
- ✦ Bénéficier de la collaboration avec des chercheurs.
- ✦ Apprendre à analyser les pratiques et à évaluer leurs effets.
- ✦ Écrire pour communiquer, se doter d'une mémoire collective.
- ✦ Mieux articuler les différentes professions de l'enseignement et de l'éducation.
- ✦ Être destinataire d'une évaluation collective des pratiques au sein de l'école ou de l'établissement (connaître et partager les critères).
- ✦ Être légitimé dans son action. L'évaluation des personnels ne suffit pas à faciliter l'évolution des pratiques. Au contraire, elle contribue souvent à cacher la nécessité d'une assistance technique et d'un soutien de la part des cadres intermédiaires, seuls susceptibles de faire le lien entre les besoins induits par les nouvelles pratiques, les moyens et le cadre institutionnel.

Françoise Clerc
Colloque UNSA, Paris, mai 2012